



FICHE D'INSCRIPTION – Candidatures 2022

Merci de bien vouloir retourner cette fiche **par mail** :

à Biodyvin , Bernadette Blatz, bernadette@biodyvin.com

à Emmanuel Cazes, en charge des adhésions au SIVCBD : emmanuel@biodyvin.com

Nom et Prénom du propriétaire	
Nom et Prénom de l'interlocuteur si différent :	
Nom du Domaine :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET	
Pays :	
Région de production :	
Surface exploitée :	
Nbre d'employés :	
Encépagement :	
Production moyenne en bouteilles :	

Adresse :	
Téléphone portable :	
Téléphone direct :	
Courriel :	

L'entreprise candidate	OUI	NON
exploite un vignoble unique, vinifie et conditionne 100% de sa production		
est constituée de plusieurs entités juridiques de production/transformation		
est attenante à une société de transformation distribution		

Si vous avez répondu « OUI » à l'une des 2 dernières questions, veuillez préciser :	OUI	NON	Volume Estimatif
Situation A : la structure juridique candidate à une activité de négoce Donnez toutes précisions utiles :			
Situation B : la structure juridique candidate vend tout ou partie de sa production (raisins, moûts ou vrac) à une société de négoce transformation contrôlée (1) par elle-même. Cette société de négoce/transformation achète-t-elle des raisins ou des vins en vrac conventionnels ?			
Situation D : la structure candidate contrôle (1) une société de négoce transformation mais conditionne elle-même, au domaine, sa propre production (pas de cession de raisins, de moûts ou de vrac). Cette société de négoce/transformation achète-t-elle des raisins ou des vins en vrac conventionnels ? Cette société de négoce/transformation vinifie/ élève/ met-elle en bouteilles sous le même toit que l'entreprise candidate ?			
L'ensemble des sociétés connexes est contrôlé par un organisme certificateur (joindre les certificats AB)			
Autres cas de figure :			

Comment êtes-vous venu à la biodynamie :

Avez-vous fait des formations en bio-dynamie ?

Formateur :	Date	Lieu

Avez-vous un contact parmi les membres du syndicat ?

Quelles sont les attentes vis-à-vis du syndicat ?

CERTIFICATION AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Début des pratiques en Agriculture Biologique :

Date début de conversion certification en Agriculture Biologique

Date du **premier millésime 100% en Agriculture Biologique** :
(Joindre le certificat du 1^{er} millésime 100 % Labellisé AB ainsi que le certificat du dernier millésime certifié)

Organisme de certification :

PRATIQUES BIO-DYNAMIQUES

Avez-vous déjà des pratiques de bio-dynamie sur l'exploitation à date ?

Si Oui, depuis quand ?

Sur quelle surface ?

Veillez détailler ici en quoi consistent ces pratiques

- Passages des préparations :
- Type de préparation et calendrier :

Autre :

et également **le matériel spécifique dont vous disposez** :

- Type Dynamiseur :
- Type pulvérisateur(s) :
- Type caisse de stockage des préparâts :

Autre :

Avez-vous déjà une certification Demeter ?

Si Oui, depuis quand ?
(Joindre le certificat du 1^{er} millésime 100 % Labellisé Demeter ainsi que le certificat du dernier millésime certifié)

AUTRES CERTIFICATIONS

Avez-vous un autre label spécifique ?
(NOP, Delinat, Bourgeon Suisse, Bio Brésil, Vegan, ...)

Depuis quand ?

IMPORTANT : si sa candidature est acceptée par le comité de dégustation **en juin 2022**, le candidat à l'adhésion au SIVCBD doit obligatoirement **avoir respecté le plan de travail minimum du cahier des charges Biodyvin**. Ceci signifie qu'à minima dès **l'automne 2021**, il ait débuté ses pratiques bio-dynamiques.

Merci de compléter TOUTES les rubriques et de joindre TOUS les certificats dont vous disposez.

Fait à Le 2021

Signature :

- (1) Par contrôle de l'entreprise candidate sur une société de négoce/transformation, on entend le pouvoir d'influence des propriétaires ou dirigeants de l'entreprise candidate sur ladite société de négoce/transformation.